

CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 2 MARS 2023

PROCES VERBAL

L'an deux mille vingt-trois, le deux mars, le Conseil Municipal, dûment convoqué le vingt-trois février deux mille vingt-trois s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Jean-Yves BOIRE, Maire.

Etaient présents : Jean-Yves BOIRE, Patrick DUCROS, Christine VALADE, Christian LAREURE, Bernard PLACE, Jacky BRAT, André ALEX, Didier DUPIN, Sylvie RENARD, Patricia PERRET, Katy VAZQUEZ DUDEK, Roseline TRAMBOUZE et Lucie ROCH.

Absents avec excuse :

Fabienne STALARS donne pouvoir à Jean-Yves BOIRE
Chantal SAVARINO donne pouvoir à Christine VALADE
Marcel DUMAS donne pouvoir à Sylvie RENARD
Sylvain GIRARDIN donne pouvoir à Patrick DUCROS
Isabelle ROUVIDAN donne pouvoir à Didier DUPIN

Absent excusé sans pouvoir :

Patrick PORNET

Secrétaire élu pour la durée de la séance : Patrick DUCROS

Le procès-verbal du précédent Conseil Municipal ne suscite aucune remarque. Il est approuvé à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

- **Bilan des cessions et acquisitions 2022 de la commune**

Monsieur le Maire expose que le Conseil Municipal est appelé à délibérer sur le bilan des cessions et acquisitions réalisées en 2021 par la commune.

En effet, conformément à l'article L 2241-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le bilan des cessions et acquisitions opérées sur le territoire d'une commune de plus de 2 000 habitants donne lieu chaque année à une délibération du Conseil Municipal. Ce bilan est annexé au Compte Administratif de la commune.

Il est précisé que plusieurs achats ont été signés en 2022 :

- Achat pour un montant de 200 000 € à la SCI LES PELOUSES située 376 Route de Roanne, d'une parcelle cadastrée section B n°2126 d'une superficie de 2 970 m²,
- Vente pour un montant de 1 € à Monsieur BRUNET une parcelle cadastrée section E n° 981 située à Chemin du Moulin d'une superficie de 174 m².
- Cession gratuite à la SCI LA ROCADE une parcelle cadastrée section AB n° 105 située AUX Plaines Sud d'une superficie de 25 m².

Cette présentation n'appelle pas de remarque supplémentaire.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité ce bilan des cessions et acquisitions 2022 de la commune.

- **Débat d'Orientations Budgétaires**

M. le Maire introduit la séance en rappelant la démarche qui conduit au budget prévisionnel. Tout d'abord il y a eu un recensement des besoins et projets souhaitables auprès des services, et de l'ensemble de l'exécutif tant au niveau du fonctionnement que de l'investissement. Chaque adjoint a proposé des lignes budgétaires. La commission finances s'est ensuite réunie pour étudier toutes ces demandes et proposer des montants pour chaque ligne budgétaire. Enfin ce débat d'orientation budgétaire pour hiérarchiser et classer les projets.

M. le Maire donne la parole à Mme VALADE, Adjointe aux finances.

Mme VALADE explique que le Conseil Municipal est appelé à débattre sur les orientations budgétaires pour 2023. Elle présente les différents documents travaillés en commission finances.

Tout d'abord, le **compte administratif 2022** pour la clôture de l'exercice budgétaire 2022 : il ressort un excédent définitif de 243 481,31 euros. Le Conseil Municipal ne formule aucune remarque.

Ensuite, l'Adjointe présente la **section de fonctionnement (dépenses et recettes)** : elle a fait l'objet d'un travail important en commission finances qui a revu les chiffres, au vu du réalisé 2022. Les recettes les plus importantes restent les impôts locaux et l'attribution de compensation.

A l'heure actuelle, la commune n'a pas d'information quant aux dotations à percevoir en 2023.

Concernant les dépenses de fonctionnement, des lignes budgétaires sont abordées comme par exemple le compte électricité, le montant sera revu à la baisse étant donné que le futur contrat sera signé en novembre. Les comptes autres services extérieurs, frais de nettoyage des locaux, fête et cérémonie et le budget culture sont également discutés.

Quant aux charges de personnel, deux jobs d'été aux services techniques pendant 3 mois pour prendre le relais pendant les congés des agents, pour arroser et pour suivre plus régulièrement l'entretien ont été inscrits au budget. De plus, cette année le recensement de la population a été réalisé, cinq agents recenseurs ont été embauchés, en contrepartie, l'Etat reversera une dotation forfaitaire de recensement à hauteur de 3801 €.

De plus, il est proposé d'embaucher un agent administratif (temps de travail non déterminé) en raison d'une charge administrative de plus en plus lourde et ce qui permettrait également de continuer la réalisation du bulletin municipal en interne. Dans le cas contraire, la conception du bulletin serait externalisée.

Mme VALADE poursuit avec la **section d'investissement (dépenses et recettes)**. Le Conseil Municipal ne formule aucune remarque concernant les recettes.

En revanche, les dépenses d'investissement sont revues en détail de manière à prioriser et à voir ce qui peut / doit être supprimé ou diminué pour avoir un budget équilibré. Sont donc évoqués comme projets à rediscuter ou à supprimer notamment, la table d'orientation, l'éclairage de la ZA, les illuminations, les travaux voirie, l'acquisition d'une minipelle...

Ensuite, Mme VALADE aborde les **propositions de subventions pour 2023**, qui ont déjà été travaillées en commission finances et qui n'appellent aucune remarque du Conseil Municipal. Quant aux demandes de subventions exceptionnelles, elles sont discutées et seront à nouveau abordées en commission finances puis lors du vote du budget.

En tout état de cause, ce point sera retravaillé lors de la commission finances de mars prochain, qui fera des propositions pour le vote du budget en mars.

L'Adjointe évoque rapidement la fiscalité. La commission finances du 13 janvier 2016 propose de

ne pas augmenter les taux communaux en 2016.

Enfin, un dernier point est évoqué : l'**état de la dette**. Si la commune ne contracte pas de nouvel emprunt, l'annuité d'emprunt diminue à partir de 2023 car des prêts sont arrivés à leur terme.

Mme VALADE explique que les taux de contributions directes n'ont pas augmenté depuis 2008. Deux simulations ont été faites en augmentant les taux d'1 point et de 1,5 points. Ce point sera débattu lors du prochain conseil.

Suite au présent Débat d'Orientations Budgétaires, qui ne donne pas lieu à un vote, Mme VALADE conclut en précisant que le projet de budget sera donc revu car il nécessite de nouvelles réflexions et des ajustements.

Le Conseil Municipal prend acte du Débat d'Orientations Budgétaires qui vient de se dérouler.

QUESTIONS DIVERSES

- **Dispositif d'aide en faveur de la Turquie et de la Syrie**

Monsieur le Maire donne lecture d'un mail reçu en mairie de la trésorerie nous informant que suite au séisme ayant touché la Turquie et la Syrie le 6 février dernier, les collectivités ont la possibilité d'abonder le Fonds d'action extérieure des collectivités territoriales. Ce fonds permet aux municipalités qui le désirent d'apporter une aide d'urgence aux victimes de crises humanitaires à travers le monde.

- **Restauration de la maison à pans de bois**

Monsieur le Maire informe que le chantier se déroule bien. L'échafaudage sera retiré pour la fête des classes.

- **Cabinet médical**

Monsieur le Maire fait part que le permis de construire a été déposé. Il suivra l'aspect technique et Christian LAEURE et Patrick DUCROS suivront quant à eux le suivi du chantier. Le début des travaux commenceraient certainement début septembre.

- **Arrêt du réseau cuivre**

Monsieur PLACE informe qu'il a assisté à une réunion d'information sur l'arrêt du réseau cuivre en 2025 pour la commune de Perreux. Ainsi, tous les administrés devront être raccordés à la fibre. Une communication sera nécessaire pour en informer la population.

- **Opération j'aime la nature propre**

Monsieur LAREURE informe que le samedi 4 mars prochain aura lieu l'opération j'aime la nature propre. Le point de rassemblement à Perreux aura lieu à 8h30, place des Franchises. Il invite tous les parisiens à participer à cette action ainsi que les enfants qui seront sous la responsabilité des

parents. Le café et des viennoiseries seront proposés.

- **La dictée du Tour de France**

Monsieur LAREURE informe que les élèves en CM des deux écoles participeront à la dictée du Tour de France. Elle aura lieu le vendredi 24 mars à la salle des Vignes.

- **Intervention de Madame TRAMBOUZE**

Madame TRAMBOUZE informe qu'elle a assisté au conseil d'exploitation de Chervé dans les nouveaux locaux. Les points suivants comme le budget, le bois de Noirétable ont été abordés.

- **Intervention de Madame PERRET**

Elle fait part, que suite à l'ouverture de l'Auberge de la Source, beaucoup de jeunes se réunissent dans ce lieu très convivial et qu'elle a des retours positifs.

RAPPEL DE DATES

- Samedi 4 mars : J'aime la nature propre : RDV à 8h30 place des Franchises
- C.C.A.S. : lundi 20 mars 2023 à 10h
- Commission finances : mardi 21 mars 2023 à 19h
- Commémoration du 19 mars : rassemblement 11h, commémoration 11h15
- Commission communication : mardi 28 mars à 19h
- Prochain Conseil Municipal : jeudi 30 mars 2023 à 20h

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h10.

Le Maire,

Jean-Yves BOIRE



Le secrétaire de séance,

Patrick DUCROS